



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2022

SOMMAIRE

1. Gouvernance	4
1.1. Les organigrammes en date du 12 juin 2023.....	4
1.2. Les instances	6
2. Ressources humaines	7
3. Activité chiffrée globale	8
3.1. Les hospitalisations et hébergements.....	8
3.2. L'activité externe	8
3.3. L'origine des patients hospitalisés et hébergés	8
3.4. Répartition des lits et places.....	9
3.5. La médecine d'urgence	9
3.6. L'activité obstétrique.....	9
3.7. L'activité de prélèvements d'organes	9
3.8. Les actes médico-techniques (activité publique et privée)	10
4. Coordination des soins.....	11
4.1. Bilan et préparation des élections de la CSIRMT	11
4.2. Management des équipes paramédicales	11
4.3. Éthique et projets de soins	12
4.4. Création du réseau des IPA territorial.....	12
4.5. Rapport d'activités de la direction des soins	12
5. Relations avec les usagers.....	13
6. Attractivité	13
6.1. Recrutement et fidélisation	13
6.2. Qualité de vie au travail.....	14
7. Évaluation, sécurité - qualité des soins.....	15
7.1. Qualité et gestion des risques	15
7.2. Les activités de radioprotection au CH de Troyes et au GHAM	18
7.3. La maîtrise du risque infectieux au CH de Troyes	19
7.4. Le développement durable en santé des Hôpitaux Champagne Sud	20
8. Santé publique et performance	21
8.1. Recherche clinique et recherche en soins : consolider la dynamique territoriale d'accès à l'innovation pour tous	21
8.2. Archives médicales du CH de Troyes.....	21
8.3. Information médicale des Hôpitaux Champagne Sud	22
8.4. Responsabilité populationnelle : le déploiement de la démarche sur le territoire	22
9. Directions territoriales	23
9.1. Direction des achats et de la logistique	23

9.2.	Direction des affaires médicales et de l'offre de soins	23
9.3.	Direction de la communication et des relations publiques.....	26
9.4.	Direction de l'information numérique	27
9.5.	Direction de l'innovation	28
9.6.	Direction du patrimoine et du biomédical.....	29
10.	IFSI-IFAS de Troyes à vocation territoriale.....	30
10.1.	L'IFSI-IFAS en chiffres et la rentrée 2022	30
10.2.	Les évènements marquants 2022-2023.....	31
10.3.	Implantation d'une antenne IFSI-IFAS à Romilly-sur-Seine et modernisation de l'IFSI-IFAS de Troyes.....	31

1. Gouvernance

1.1. Les organigrammes en date du 12 juin 2023



PÔLES TERRITORIAUX 	COMMISSIONS MÉDICALES	CSIRMT
Pharmacie Chef de pôle : Dr Fabienne Leguay Directeur de pôle : Christophe Rochas	de groupement	de groupement
Pôles médico-techniques	Présidente de CMG Dr Céline Moretto Vice-Présidente de CMG Dr Corinne Lejeune-Frémond	Présidente de CSIRMTG Josiane Bils
Laboratoire anatomo-pathologie Dr Sébastien Vergnolle Laurent Dorigo Imagerie Dr Moukès Almhana Laurent Dorigo	d'établissement	d'établissement
Pôles médico-administratifs Santé publique et performance Dr David Laplanche Adjoint : Stéphane Sanchez Évaluation, sécurité qualité des soins Dr Corinne Lejeune-Frémond Adjointe : Nathalie Chevallot-Davesne	Président de CME du CHT Dr Vincent Lauby VPCME : Dr Georges Simon	Présidente de CSIRMT du CHT Josiane Bils
	Présidente de CME du GHAM Dr Céline Moretto VPCME : Dr Agnès Hémard-Plaçon	Président de CSIRMT du GHAM Agathe Mérot
	Présidente de CME de l'EPSMA Dr Sonia Batthika VPCME : Dr Fabienne Leguay Président de CME du CH de BSS Dr Michel Lacombe Présidente de CME du CH de BSA Dr Fanny Penasse	Présidente de CSIRMT de l'EPSMA Nadine Farcy Présidente de CSIRMT de BSS Marie-Françoise Diverchy Présidente de CSIRMT de BSA Nadine Farcy

LES ÉLUS	COMMISSION DES USAGERS	MÉDICO-SOCIAL
Comité territorial des élus locaux	de groupement	Comité médico-social de groupement
Président : François Baroin	Président : David Hanin	Pilote : Abéline Moreau
Conseils de surveillance	d'établissement	Conseils d'administration
Président de CS du CHT : François Baroin VP : Fadi Dahdouh Président de CS du GHAM : Eric Vuillemin VP : Marie-Thérèse Lucas Président de CS de l'EPSMA : Bernard de La Hamayde VP : Laurent Sibois Président de CS de BSS : Dominique Baroni Président de CS de BSA : Philippe Borde	Président de la CDU du CHT Nathalie Brans Président de la CDU du GHAM Christophe Rochas Président de la CDU de l'EPSMA Jeannine Jacquot Président de la CDU de BSS Bernard Mabileau Président de la CDU de BSA Bernard Mabileau	Président du conseil d'administration de la résidence Cardinal de Loménie : Laurent Sibois Président du conseil d'administration de la résidence Pierre d'Arcis : Charles Hittler

1.2. Les instances

Le directoire

Le directoire conseille le directeur de l'établissement dans la gestion et la conduite de l'établissement. Il approuve le projet médical et le projet de soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques, et il prépare, sur cette base, le projet d'établissement. Il donne des avis sur tous les sujets d'intérêt de la vie de l'établissement. En 2022, il s'est réuni 15 fois.

Le conseil de surveillance

Le conseil de surveillance se prononce sur la stratégie et exerce le contrôle de la gestion de l'établissement. Il est informé des principaux sujets relatifs au Centre Hospitalier de Troyes. Il est composé de représentants des collectivités territoriales, notamment le maire de la commune de Troyes, de représentants du personnel et de personnalités qualifiées dont des représentants des usagers. Son président est François Baroin. En 2022, il s'est réuni 4 fois.

La commission médicale d'établissement

La commission médicale d'établissement (CME) est l'instance représentative des personnels médicaux (médecins, pharmaciens, biologistes et sage-femmes). Elle élabore la stratégie médicale de l'établissement et contribue à la politique continue d'amélioration de la qualité, de la pertinence et de la sécurité des soins, ainsi que des conditions d'accueil et de prise en charge des usagers. Elle est compétente pour tout sujet d'intérêt pour les personnels médicaux. Son président est le Docteur Vincent Lauby. En 2022, elle s'est réunie cinq fois.

La commission des soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques

La commission des soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques (CSIRMT) est l'instance représentative des personnels paramédicaux. Elle est compétente pour le projet de soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques de l'établissement, l'organisation générales des soins, la politique d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins, de l'accueil et de la prise en charge des usagers et la politique de développement professionnel continu. Sa présidente est Josiane Bils. En 2022, elle s'est réunie 4 fois.

Le comité technique d'établissement

Le comité technique d'établissement (CTE) est l'instance représentative des personnels non médicaux de l'établissement. Il est composé des représentants du personnel élus lors des élections professionnelles. Il est consulté sur les conditions d'organisation du travail dans l'établissement et la politique de formation. En 2022, il s'est réuni 11 fois.

2. Ressources humaines

Les effectifs sont renseignés en ETP moyen rémunéré, pour tous les budgets.

Année	2021	2022
Personnel médical		
Praticiens temps plein	116,58	116,45
Praticiens temps partiel	4,75	5,93
Praticiens contractuels	42,22	63,95
Praticiens libéraux	-	
Assistants	1,69	2,07
Praticiens attachés	35,00	41,10
Cliniciens hospitaliers	5,17	0
Total médecins	205,41	229,50
Sage-femmes	48,57	49,17
Total personnel médical	253,98	278,67
Personnel non médical		
Personnel soignant	1 464,55	1 468,99
Personnel socio-éducatif	16,49	16,75
Personnel technique	219,60	220,65
Personnel administratif	310,99	318,86
Personnel médico technique	157,58	149,58
Contrat spécifique	8,29	5,45
Total personnel non médical	2 177,50	2 180,28

Les données sont renseignées en nombre de personnes.

Stagiaires et internes		
Année	2021	2022
Stages paramédicaux	325	359
Stages administratifs et techniques	88	97
Internes	195	224
Total stagiaires et internes	608	680
Étudiants IFSI-IFAS		
Promotion	2020-2021	2021-2022
1 ^{re} année	120	129
2 ^e année	92	93
3 ^e année	81	81
Aides-soignants	97	106
Total étudiants IFSI-IFAS	390	409

À noter : les ressources financières font l'objet d'un rapport dédié : « rapport de gestion comptable et financière 2022 ».

3. Activité chiffrée globale

3.1. Les hospitalisations et hébergements

Nombre de journées et d'entrées réalisées hors HDJ

	Entrées directes	Journées
Médecine	16 130	108 302
Chirurgie	4 594	24 313
Gynéco-obstétrique	3 588	11 655
Total court séjour	24 312	144 570
SSR	536	23 768
Hébergement USLD	59	19 205
Hébergement EHPAD	81	97 465

Nombre de venues réalisées en HDJ

Médecine HDJ	6 114
Chirurgie HDJ	3 108

Traitement et cure ambulatoire

Chimiothérapie	9 236
Radiothérapie	7 290
Dialyse	12 864

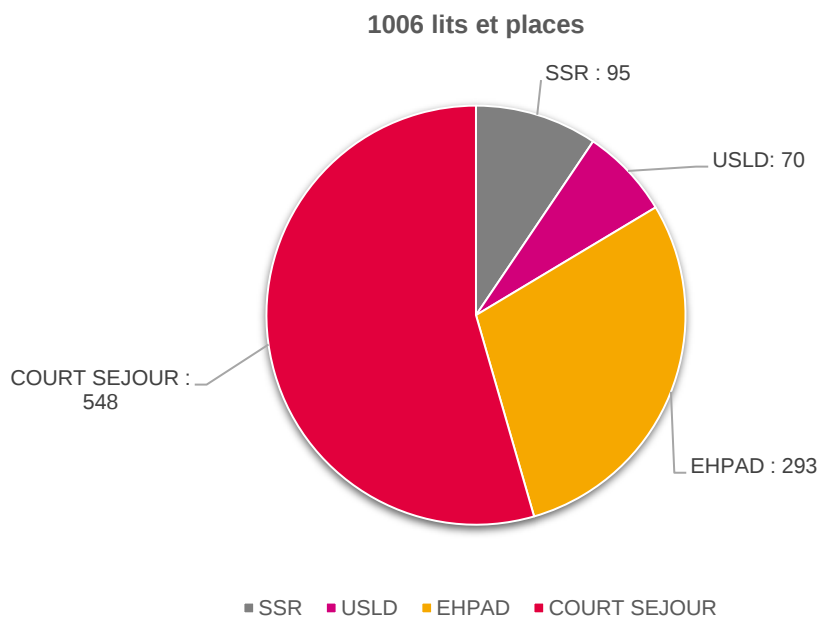
3.2. L'activité externe

Évolution du nombre de personnes venues dans le cadre de l'activité externe publique (hors passages aux urgences). Consultations, actes d'imagerie, examens de laboratoires...	267 886
--	---------

3.3. L'origine des patients hospitalisés et hébergés

Ardennes	0%
Marne	1,8%
Aube (hors agglomération)	41,1%
Troyes et agglomération	54,1%
Haute-Marne	0,3%
Île-de-France	0,3%
Bourgogne	1,7%
Autre provenance	0,7%

3.4. Répartition des lits et places



3.5. La médecine d'urgence

Les passages aux urgences	2022	SMUR	2022	Centre 15	2022
Externes	44 449	Sorties	2 573	Appels décrochés	194 114
Hospitalisation	12 759	dont primaires	2 081	Affaires traitées	130 061
Transferts	1 322	dont secondaires	492		
Total	58 530				

3.6. L'activité obstétrique

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Accouchements	2 142	2 175	2 235	2 197	2 159	2 425

3.7. L'activité de prélèvements d'organes

	2022
Donneurs recensés	9
Prélèvements multi organes	4
Prélèvements cornées	44

3.8. Les actes médico-techniques (activité publique et privée)

Les laboratoires, l'imagerie et la médecine nucléaire

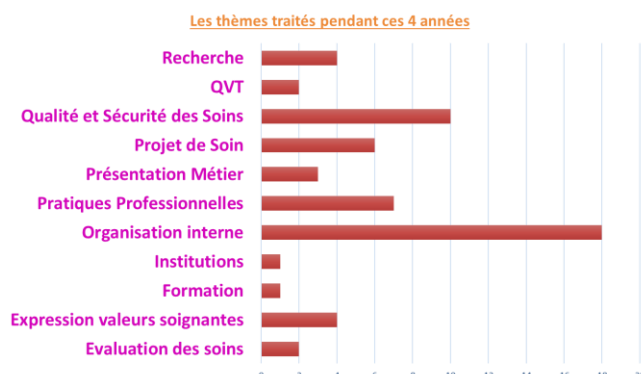
Laboratoires (B&BHN)	45 652 709	Scannographie (nb de forfaits)	27 739
Anatomo-pathologie (en ICR)	1 303 675	IRM (nb de forfaits)	12 720
Anatomo-pathologie (actes CCAM)	25 948	Médecine nucléaire (ICR)	401 014
Cytogénétique (B&BHN)	712 070	Médecine nucléaire (nb de patients)	2 883
Radiologie (ICR)	1 424 380	TEP Scan (ICR)	357 500
Coronarographie (nb d'interventions)	1 824	TEP Scan (nb de patients)	3 575

Les blocs opératoires, l'anesthésie et les explorations fonctionnelles

Nbre d'interventions en blocs opératoires	7 836	Anesthésie (ICR)	781 418	Explorations fonctionnelles (ICR)	1 255 041
---	-------	------------------	---------	-----------------------------------	-----------

4. Coordination des soins

4.1. Bilan et préparation des élections de la CSIRMT

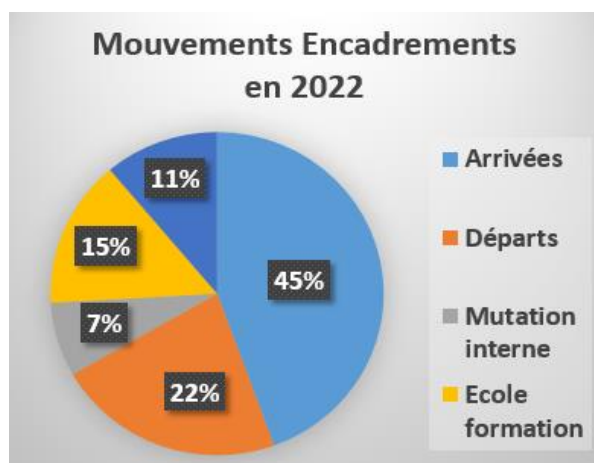


Malgré le contexte de crise, la CSIRMT a réussi à aborder des thématiques variées : projet de soins, organisation interne, métiers, qualité et sécurité des soins... et effectué un bilan des thèmes abordés durant les quatre années (graphique).

Préparation des élections 2023 et campagne de communication.

- Atelier écriture du projet de soins : réflexion sur les fondamentaux du soins
- Qualité et sécurité des soins : bilan 2021 des fiches d'événements indésirables
- Système de santé : Ségur, investissement et grandes orientations de demain
- QVT : casques de relaxation et 1h pour en parler
- Éthique : présentation de l'espace de réflexion éthique
- Pratiques professionnelles : acte transfusionnel et audit
- Études et Recherche :
 - IPA en cancérologie : présentation du prix Projet Hôpital
 - Présentation des posters congrès ANPPH
 - Expérimentation « manger-main »

4.2. Management des équipes paramédicales



L'année 2022 est marquée par un mouvement important de l'encadrement, avec une répartition de 43% de CS diplômés versus 57% FF CS, l'application du forfait cadre et la modification de la permanence.

L'encadrement paramédical s'est mobilisé dans le recrutement, l'accueil et l'encadrement de nouveaux arrivants, la qualité et la sécurité des soins (audits, groupes de travail, etc.). Des formations en hygiène ont été dispensées à l'encadrement afin d'organiser un trio de correspondants en hygiène par service.

La direction des soins et l'ensemble des cadres ont contribué à la déclinaison opérationnelle des gestions de crise (bronchiolite, urgences, EPC, etc.) et à la réorganisation des soins.

Enfin, l'encadrement supérieur s'est mobilisé autour des clés de voûte pour soutenir et accompagner les cadres de santé et les équipes paramédicales.

4.3. Éthique et projets de soins

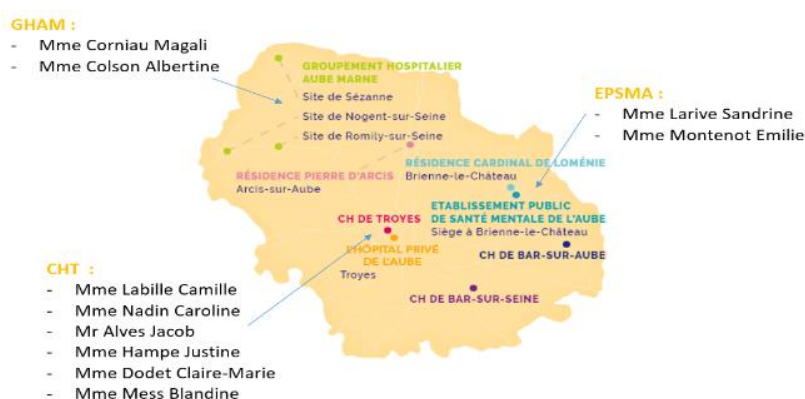
Éthique

L'espace de réflexion éthique se construit, en 2022, avec une équipe plurielle et une réunion chaque premier mercredi du mois. La saisine s'effectue par mail à l'aide d'un formulaire disponible sur le portail BlueMedi. Un livret de présentation est accessible sur l'intranet.

Projets de soins

- À l'échelle du CH de Troyes :
 - **Dossier patient** : des référents apportent une réponse adaptée aux besoins des services et d'évolution du DPI sur des thématiques (transmissions ciblées, kiné, plaies et cicatrisation, IPA).
 - **Douleur** : 4 forums sur ce sujet ; participation à Octobre Rose ; conférence ciblée à l'occasion de la journée mondiale de la douleur ; recherche en soins (DU) sur la prémédication lors de douleur induite par les soins ; témoignage patient sur le retentissement psycho-social de la douleur.
- À l'échelle des Hôpitaux Champagne Sud :
 - **Recherche en soins** : commission de recherche, en lien avec le GIRCI Est et le CHU de Reims (informations, formations, webinaire).
 - **Hypnose** : échanges et analyse de pratiques ; évolution des pratiques en hypnose à travers les âges.
 - **Accueil et encadrement des stagiaires** : édition de 2 « infos stage » ; création d'une fiche d'identification de stage et de maquettes du livret d'accueil (base Qualopi).
 - **Plaies et cicatrisation** : finalisation de la fiche de poste du référent, réflexion sur des outils innovants, deux formations spécifiques dans le catalogue des formations.

4.4. Création du réseau des IPA territorial



10 IPA sur les HCS + 2 coordonnatrices du réseau

4.5. Rapport d'activités de la direction des soins

Le rapport d'activités complet de la direction des soins de rééducation et médico-technique est disponible sur demande auprès de la direction des soins.

5. Relations avec les usagers

Le Centre Hospitalier met tout en œuvre pour satisfaire les demandes des usagers et respecter leurs droits. Au-delà de l'écoute et du dialogue, qui doivent rester des priorités au sein des services, tout usager doit être à même d'exprimer oralement ses griefs auprès d'un responsable. Ce recueil d'informations fait l'objet, comme toute réclamation écrite, d'une analyse objective et professionnelle donnant lieu, si nécessaire, à la mise en œuvre de mesures correctives.

Ce travail est effectué en étroite collaboration avec les médiateurs médicaux et les membres de la commission des usagers.

La commission des usagers s'est réunie quatre fois en 2022. Elle a pour mission d'assister et d'orienter l'utilisateur s'estimant victime d'un préjudice et d'émettre des recommandations afin d'améliorer la qualité de la prise en charge dans l'établissement. Elle contribue, par son dynamisme, sa réactivité et les éclaircissements qu'elle apporte, à apaiser d'éventuelles tensions entre usagers et professionnels de santé et à rétablir entre eux une confiance qui a pu être altérée, et éviter ainsi d'éventuels contentieux. Son rôle est de veiller à ce que la place réservée à l'utilisateur soit au centre des préoccupations de l'organisation des services.

6. Attractivité

6.1. Recrutement et fidélisation

Le Centre Hospitalier de Troyes a déployé un plan d'attractivité en déclinant le dispositif des Contrats d'Allocation d'Études (CAE). Le CAE a pour objet de proposer aux étudiants en cours de formation un revenu complémentaire pendant leur formation, en contrepartie d'un engagement de leur part à exercer au sein de l'institution pour une durée du double de l'année de perception de l'allocation, et cela dès l'obtention du diplôme.

En outre, accès à un CDI ou à une mise en stage sont généralisés pour faciliter la fidélisation des professionnels recrutés.

En parallèle, la direction des Ressources Humaines est présente aux réunions d'information et d'orientation proposées par l'IFSI-IFAS de Troyes à vocation territoriale.

Dans le cadre de leurs études et des stages au sein des Hôpitaux Champagne Sud, les étudiants infirmiers de troisième année sont invités à une manifestation de bienvenue, suivie d'un temps de convivialité qui offre une présentation des unités de soins par leurs pairs, favorisant les échanges sur l'intégration, les parcours et les mobilités professionnelles.

Acteur du territoire, le Centre Hospitalier de Troyes participe également aux salons troyens de présentation des métiers et job dating.

6.2. Qualité de vie au travail

Mise à jour du document unique (DUERP)

	2022
Date de dernière mise à jour	24/03/2023
Nombre d'unités de travail auditées	23
Nombre de risques répertoriés dans le DU	469
Nombre de risques répertoriés dans le DU et faisant l'objet d'un plan d'action ou de prévention	92
Taux de risques faisant l'objet d'un plan d'action ou de prévention : PAPRIACT	19%

Prévention des TMS

- Formations « Prévention des TMS et utilisation des aides techniques » : organisées 1x/mois sur le CHT par la formatrice Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (PRAP). Ponctuellement, formation en interne à la demande des cadres de santé.
- Formations « Sensibilisation risques TMS et travail sur écran » : formation de 2h30 proposée 1x/mois par l'ergonome à l'ensemble des personnels administratifs, ainsi qu'à l'encadrement.

Actions Qualité de vie au travail

Actions cofinancées par l'ARS en 2022 :

- Logiciel pour l'optimisation des compétences et des ressources humaines, mis en place deuxième semestre 2023
- Audit sous le format de formation - action par un ergothérapeute pour l'EHPAD de Nazareth, mis en place à partir de septembre 2023

Actions cofinancées par l'ARS en 2021 :

- Séances de toucher-massage au bénéfice des professionnels de la plateforme logistique
- Acquisition de 2 casques de relaxation immersive supplémentaires, permettant à un plus grand nombre de services de bénéficier de cette proposition
- Proposition de séances d'hypno-relaxation proposées aux professionnels du CHT
- Proposition de soutien psychologique, via la psychologue de la médecine préventive ou la psychologue de la MGEN
- Proposition d'accompagnement par l'assistante sociale dédiée au personnel
- Proposition de soutien juridique dans le cadre de la protection des fonctionnaires contre les menaces et violences dont ils pourraient être victimes dans l'exercice de leurs fonctions
- Aménagement d'un espace pique-nique dans le verger du NBH
- Proposition d'un dispositif « 1 heure pour en parler » : rencontres animées par des professionnels sur des thématiques diverses (RH, QVT...) dans le but de créer du lien au sein des équipes, favoriser la communication, l'information et la diffusion des savoirs professionnels.

7. Évaluation, sécurité - qualité des soins

Le pôle Évaluation, Sécurité et Qualité des soins est un pôle médico-administratif territorial pour l'ensemble des Hôpitaux Champagne Sud. Le chef de pôle est secondé par un cadre supérieur de santé.

Il regroupe les services et activités suivantes :

- Qualité et gestion des risques ;
- Radioprotection ;
- Maîtrise du risque infectieux ;
- Développement durable en santé.

7.1. Qualité et gestion des risques

La qualité et la sécurité des soins des Hôpitaux Champagne Sud

L'équipe qualité-gestion des risques territoriale a poursuivi son investissement dans la gestion de la crise sanitaire COVID-19 en animant 16 réunions du COREB et 9 réunions du comité stratégique COVID.

Dans le cadre de l'élaboration du Projet Médical et de Soins Partagé deuxième version, elle a réactualisé la politique de qualité des soins et sécurité des patients pour une validation en 2023.

Les principaux enjeux sont de :

- Consolider le portage territorial de la qualité et de la sécurité des soins au-delà des établissements membres du GHT ;
- Promouvoir l'engagement du patient pour une meilleure efficacité des prises en charge ;
- Enrichir le pilotage médico-économique des activités par la prise en compte des résultats de qualité et de sécurité.

À moins de 2 ans de la prochaine visite de certification, elle a travaillé à différents outils pour dynamiser la culture de qualité et sécurité et mesurer le niveau de maîtrise.

On soulignera ainsi :

- La mise en place de comités de suivi locaux dans les établissements ;
- La requalification des missions du responsable qualité-gestion des risques délégué ;
- La définition de référent qualité-gestion des risques pour les pôles cliniques du CHT ;
- La création et mise en œuvre d'une check-list d'observation pour les unités de soins ;
- Un audit destiné aux représentants des usagers pour mesurer leur niveau de connaissance et la création d'un livret qui leur est destiné ;
- La préfiguration d'un tableau de bord d'indicateurs de qualité destiné aux équipes ;
- La mise à disposition, avec accompagnement, des fiches thématiques de la HAS.

Le comité de pilotage stratégique de qualité des soins et sécurité des patients s'est réuni deux fois.

Pour ce qui est de ses missions en propre, l'équipe qualité-gestion des risques territoriale :

- S'est réunie 15 fois pour harmoniser les pratiques entre les différents sites et co-construire des outils communs ;
- A mis à jour la procédure de gestion des événements indésirables associés aux soins et a créé un outil informatique pour harmoniser les pratiques des retours d'expérience ;

- A recueilli les indicateurs de qualité et sécurité des soins, les a analysés collectivement pour définir un plan d'action d'amélioration ;
- A traité les événements indésirables :
 - Sur le CHT, 935 FEI ont été traitées en 2022. 43% des événements étaient associés à un risque acceptable, 53% à un risque tolérable sous contrôle et 4% à un risque inacceptable ;
 - 19 retours d'expérience ont été menés, dont 3 qui ont fait l'objet d'un signalement à l'ARS et 2 à l'ASN ;
- A géré la base documentaire applicable ;
 - Sur le CHT et au 31/12/2022, 2391 documents étaient dans la base documentaire ;
 - Seulement 12% étaient à jour ;
 - 91 nouveaux documents ont été créés dans l'année ;
- A suivi l'ensemble des plans d'action inscrits au programme d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins ;
- A réalisé l'ensemble de l'enseignement qualité-gestion des risques des étudiants infirmiers et aides-soignants des instituts de formation de Troyes ;
- Sur le CHT enfin, un premier travail avec la direction des finances a été initié pour une meilleure corrélation entre IFAQ et IQSS.

Le système de management de la qualité de la prise en charge médicamenteuse des Hôpitaux Champagne Sud

La démarche de sécurisation de la prise en charge médicamenteuse a été marquée, en 2022, par la consolidation de la coordination des différentes activités au sein des Hôpitaux Champagne Sud :

- État des lieux du circuit des médicaments ;
- Conception du projet de formation ;
- Réactualisation des procédures socles de la gestion documentaire ;
- Évaluation des pratiques dans le cadre d'audits de stockage (40 audits) ;
- Réalisation de retours d'expérience (5 REMED) ;
- Réunions régulières entre le responsable du système de management de la qualité de la prise en charge médicamenteuse et les équipes opérationnelles de prise en charge médicamenteuse de chaque établissement (16 réunions).

L'accompagnement des équipes dans la maîtrise de l'utilisation des médicaments à risque, avec une identification à toutes les étapes du processus de prise en charge médicamenteuse, a été le fil conducteur du travail en 2022 et se poursuivra en 2023.

Le système de management de la qualité en radiothérapie au CH de Troyes

Le responsable opérationnel du système de management de la qualité de la prise en charge en radiothérapie a poursuivi ses missions en 2022.

On retiendra :

- Réunions qualité-gestion des risques ;
- 117 événements indésirables signalés, dont 75 % associés à un risque acceptable en l'état et 25 % associés à un risque tolérable sous contrôle ;
- 7 retours d'expérience ;
- 1 évaluation des pratiques poursuivie sur la complétude des dossiers et la cohérence entre le plan de traitement et la réalisation du traitement ;
- 23 actions d'amélioration inscrites au programme d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins. Au 31/12/2023, 37,5 % étaient finalisées, 29 % en cours, 21% non initiées et 12,5 % abandonnées ;

- 3 sessions d'initiation à la méthode ALARMe, afin de constituer un réseau d'auditeurs pour retours d'expérience (8 personnes formées) ;
- La tenue de la revue de direction.

Le système de management de la qualité du circuit des dispositifs implantables au CH de Troyes

En 2022, la direction a désigné un responsable du système de management de la qualité du circuit des dispositifs médicaux implantables, après avis du président de la commission médicale d'établissement et conformément à l'arrêté du 8 septembre 2021 du même nom. Un temps de qualicien du service d'appui à la qualité-gestion des risques lui a été adjoint pour l'aspect méthodologique.

Ont été réalisés :

- L'appropriation de l'arrêté en question ;
- Une présentation des attendus de l'arrêté aux services concernés ;
- La rédaction de la cartographie des processus ;
- L'établissement de la cartographie des systèmes d'information du circuit des dispositifs médicaux implantables (en collaboration avec l'OMEDIT et les services impliqués).

Le système de management de la qualité en médecine nucléaire au CH de Troyes

Le responsable opérationnel du système de management de la qualité de la prise en charge en médecine nucléaire a poursuivi ses missions en 2022.

Le projet majeur de 2022 a été le lancement de la mise sous assurance qualité, selon le référentiel qualité en imagerie (Labelix). On retiendra par ailleurs :

- 2 réunions qualité-gestion des risques ;
- 19 événements indésirables signalés, dont 84 % associés à un risque acceptable en l'état et 16 % associés à un risque tolérable sous contrôle ;
- 2 retours d'expérience ;
- 1 évaluation des pratiques poursuivie sur l'identitovigilance ;
- 23 actions d'amélioration inscrites au programme d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins. Au 31/12/2023, 37,5 % étaient finalisées, 29 % en cours, 21% non initiées et 12,5 % abandonnées.

Le système de management de la qualité en biologie médicale pour le GCS laboratoire du CH de Troyes et du GHAM

En 2022, l'équipe qualité en biologie médicale a poursuivi son implication au sein des établissements en participant notamment aux réunions d'encadrement et en contribuant à la réalisation d'audits des pratiques.

On souligne une vraie prise de conscience du personnel du laboratoire pour l'amélioration continue de la qualité.

L'année 2002 a été marquée par :

- L'arrivée d'un nouveau responsable assurance qualité en janvier 2022 ;
- La tenue de la revue de direction en mars 2022 ;
- Le maintien de l'accréditation du laboratoire par le Cofrac en octobre 2022 ;
- La mise en production du nouveau manuel de prélèvement « Thési » (site Internet) en décembre 2022 ;
- Le paramétrage du nouveau logiciel qualité « Kalilab » pour une mise en production programmée en mars 2023.

7.2. Les activités de radioprotection au CH de Troyes et au GHAM

Sont distinguées :

- Celles liées aux patients (équipe de physique médicale) ;
- Celles liées aux travailleurs, au public et à l'environnement (personnes compétentes en radioprotection).

Radioprotection des patients (CHT et GHAM) :

- La physique médicale au CHT est externalisée pour tous les secteurs d'imageries (médecine nucléaire, radiologie, radiologie interventionnelle). Elle est également externalisée pour le scanner sur le GHAM.

Concernant la radiothérapie du CHT, l'année 2022 a été marquée par les événements suivants :

- La mise en place des techniques VMAT pour l'ensemble des localisations en dehors du sein (pour des raisons d'évolution de matériel nécessaire) ;
- La mise à jour informatique du système ARIA en mars 2022. Cet upgrade a également nécessité un changement de version de Windows pour tous les ordinateurs et une mise à jour des versions des logiciels tiers (hors Varian) pour le double calcul des unités moniteurs et les contrôles de qualité ;
- L'acquisition d'une licence RapidArc supplémentaire et d'un serveur de calcul en décembre 2022 ;
- Au total, 570 dosimétries ont été réalisées.

Radioprotection des travailleurs, du public et de l'environnement (CHT et GHAM) :

- L'équipe de radioprotection des travailleurs, du public et de l'environnement est composée d'une équipe sur le site de Troyes et d'un conseiller en radioprotection sur le site du GHAM. Les deux équipes travaillent ensemble à l'harmonisation des pratiques. La réglementation ne nous permet pas d'assurer les remplacements d'un site à l'autre.

L'équipe du CHT a notamment réalisé :

- Le renouvellement de la formation travailleurs pour l'ensemble des personnels de radiologie ;
- La mise en place de la nouvelle réglementation relative aux contrôles des équipements et lieux de travail ;
- Le dépôt de demande d'enregistrement ASN pour le renouvellement du scanner 2 mis en service en août 2022.

Elle a également supervisé 3 inspections ASN :

- En février, deux visites simultanées relatives aux activités TEP et de médecine nucléaire et dont les réponses apportées aux non-conformités relevées ont permis de clôturer l'inspection en médecine nucléaire. L'instruction pour le TEP reste en cours malgré la levée des 3 observations pointées ;
- En décembre, une inspection en radiothérapie visant à évaluer la mise en œuvre des actions correctrices demandées en 2021. Cette visite a ainsi permis de solder les écarts identifiés en 2021 ;
- Le conseiller en radioprotection du GHAM a réalisé la mise en place de la nouvelle réglementation relative au contrôle des équipements et lieux de travail.

7.3. La maîtrise du risque infectieux au CH de Troyes

L'activité majeure de 2022, comme les années précédentes, a été tournée vers la gestion de l'épidémie EPC avec notamment :

- L'accompagnement des professionnels à la mise en place des zones de regroupement et des évaluations régulières de leur conformité ;
- Des observations de conformité des précautions BHRé à raison de 5 évaluations hebdomadaires ;
- Les investigations autour des cas.

L'année 2022 s'est également distinguée par :

- La réactivation du réseau des correspondants en hygiène dans les services de soins (définition des missions et formation spécifique) ;
- La reprise de la surveillance des infections de site opératoire ;
- La réalisation de 6 audits de pratique (hygiène des mains, précautions standard et bionettoyage) ;
- La révision de 8 documents et la création de 8 autres ;
- La dispensation de formations : nouveaux arrivants (3 sessions et 19 personnes formées), précautions complémentaires (1 session et 14 personnes formées), précautions standard : hygiène des mains et risque d'accident d'exposition au sang (7 sessions et 36 personnes formées) ;
- La participation à la journée mondiale d'hygiène des mains. Construction d'un quizz « Qui veut gagner des millions de gants ! » ;
- La participation aux journées régionales du CPIAS (2 sessions annuelles) ;
- La contribution à l'enquête nationale de prévalence 2022 des infections associées aux soins.

Concernant l'environnement :

- Le recensement de l'ensemble des résultats d'analyses microbiologiques environnementales depuis 2016 et l'élaboration avec les microbiologistes des valeurs cible, alerte et actions ;
- La rédaction de procédures, de plans de prévention et d'échantillonnages ;
- La surveillance et qualification des 35 zones à environnement maîtrisé ;
- La réalisation des prélèvements environnementaux : air (315), surfaces (332), comptages particuliers (157), l'analyse des non-conformités, la transmission des conduites à tenir et les suivis ;
- La surveillance des eaux : consommation (91), soins (63), légionnelles (29) ;
- Les investigations environnementales pour étude des modalités de transmission des BHRé (24) ;
- Le suivi des dispositifs médicaux et des contrôles microbiologiques en endoscopie : endoscopes (37), laveurs désinfecteurs (5), ESET (2) et 3 modules ;
- La participation à des audits et observations des pratiques ;
- La formation des préleveurs des services spécifiques ;
- La veille réglementaire.

7.4. Le développement durable en santé des Hôpitaux Champagne Sud

Les établissements des HCS se sont positionnés sur une organisation alliant la dimension territoriale et de proximité : un pilotage territorial, une coordination opérationnelle territoriale et des ambassadeurs locaux.

Un collaborateur du pôle Évaluation, Sécurité et Qualité des soins s'est ainsi engagé concrètement dans ce projet en qualité de coordonnateur opérationnel développement durable en santé. Il a obtenu un diplôme universitaire Développement Durable en Santé IUFM Paris Sorbonne.

La politique en la matière a été inscrite dans le projet médical et de soins partagé 2023-2028.

Pour le CH de Troyes, nous retiendrons également des travaux autour des déchets :

- La participation au projet « unités durables » et au projet ECODAS ;
- L'évaluation des filières de tri des déchets à mettre en place et/ou à améliorer avec la direction des achats et de la logistique et la société COVED ;
- L'accompagnement des équipes dans la connaissance des filières de déchets en place et de leur déploiement ;
- L'information des équipes sur la réglementation, les enjeux du tri et de la diminution des déchets.

8. Santé publique et performance

8.1. Recherche clinique et recherche en soins : consolider la dynamique territoriale d'accès à l'innovation pour tous

Avec quatre postes d'attaché de recherche clinique sur notre centre, la dynamique de recherche ne cesse de croître. Cette croissance de l'unité depuis maintenant cinq ans a permis de passer le nombre d'études en cours sur notre centre de 10 en 2016 à 92 fin 2022. Il s'agissait majoritairement d'études observationnelles en lien avec des promoteurs publics et privés, mais il faut noter cependant plus d'une dizaine d'études interventionnelles. Nos liens actuels avec des équipes de recherche des CHU ont également permis l'ouverture de cinq études inter-régionales. En parallèle, l'unité de Recherche Clinique et de Recherche en Soins s'est inscrite dans une dynamique de soutien à la recherche médicale et paramédicale afin de promouvoir et soutenir les dynamiques territoriales innovantes des équipes de terrain en matière de recherche clinique. En matière de valorisation, ce sont plus de 35 articles scientifiques qui ont été publiés en 2022 dans des revues internationales à comité de lecture. Cette performance a été rendue possible par les acteurs de terrain soutenus par l'unité, mais également par l'activité de recherche propre des professeurs de territoires nommés sur notre centre.

Enfin, en 2022, un poste d'attaché de recherche clinique en soins primaires, œuvrant pour le développement d'un réseau d'investigateurs en médecine de ville, a été mis à disposition de l'unité. À terme, cela permettra de disposer d'un réseau d'investigateurs engagé dans la recherche, en ville comme à l'hôpital, favorisant l'accès à l'innovation partout sur le territoire et sur des thématiques très variées.

8.2. Archives médicales du CH de Troyes

En 2022, le CHT dénombre 101 salles, contenant plus 12 kilomètres linéaires, dédiées à la conservation des archives qu'elles soient médicales, administratives ou médico-techniques. La requalification des dossiers médicaux de l'oncologie (R/0) et de l'hématologie (F/0), débutée en 2021, s'est poursuivie en 2022, permettant d'améliorer les conditions de travail de ces services et de libérer des salles. Malgré les destructions réglementaires des dossiers médicaux, cette requalification contribue à la saturation des locaux du service des archives médicales. Plus de 125 000 dossiers médicaux ont été mobilisés sur l'année, puisque ces deux secrétariats ont été inclus dans le fonctionnement interne de la gestion des dossiers médicaux papier et ainsi stopper l'archivage parallèle.

En tant qu'établissement public, le CHT a réalisé un dépôt d'archives historiques de 6 mètres linéaires aux Archives départementales de l'Aube, afin de contribuer à l'enrichissement de la mémoire du Département.

Enfin, comme en 2021, près de 500 mètres linéaires d'archives ont été détruites, dont 211,37 mètres concernent des dossiers médicaux.

2022 a également été l'occasion d'avancer sur les projets de numérisation des archives, grâce à des rencontres avec des éditeurs, mais aussi les retours d'expérience d'autres centres hospitaliers.

8.3. Information médicale des Hôpitaux Champagne Sud

L'information médicale est dorénavant centralisée pour l'ensemble des établissements des Hôpitaux Champagne Sud, à l'exception d'une équipe dédiée pour l'EPSMA, sur le site de Brienne-le-Château.

La réorganisation du codage, initiée en mai 2021, a été pleinement appliquée sur l'ensemble de l'année : suppression de la répartition du codage par unité fonctionnelle, mais attribution de dossiers de toute spécialité au prorata du temps de travail de chaque technicienne. Les dossiers de court séjour suivis de soins de réadaptation sont pris en compte par une même personne : gain de temps et enrichissement du codage dans les deux champs concernés. À noter que le codage de l'obstétrique est réalisé par des sage-femmes et celui, très spécifique, de néonatalogie supervisé par une technicienne IDE puéricultrice.

La saisie directe des dispositifs médicaux implantables dans le logiciel de PMSI est effective depuis octobre 2022 (recrutement d'un agent à la pharmacie) permettant d'en fiabiliser la saisie et donc leur remboursement. Un nouveau data manager a pris ses fonctions en novembre 2022.

Pour les deux principaux établissements (CHT et GHAM), 72 600 séjours en court séjour et plus de 1000 séjours de soins de suite ont été codés. L'exhaustivité et la qualité des données transmises font l'objet d'un plan assurance qualité, validé lors de la certification des comptes.

En 2023, deux nouvelles techniciennes (remplacements) intègrent l'équipe du DIM, et le projet d'automatisation du codage par l'intelligence artificielle devrait permettre l'optimisation du codage de dossiers plus complexes en libérant du temps agent.

8.4. Responsabilité populationnelle : le déploiement de la démarche sur le territoire

L'année 2022 a vu la montée en charge du projet de Responsabilité populationnelle (RP) sur le territoire. La RP est intégrée aux projets de santé des CPTS et du Projet Médical et de Soins Partagé du GHT, et est inscrite dans les cinq contrats locaux de santé du territoire aubois. Le renforcement des liens ville-hôpital devient plus palpable et concret : de nouveaux partenariats ont vu le jour. Pour n'en citer que quelques-uns : la médecine de santé au travail, les associations (d'usagers, de professionnels de santé, solidaires...), le centre de médecine préventive de la CPAM, les réseaux de santé (CARéDIAB), les centres de formations (IFSI, UTT, YSchools), avec les libéraux du territoire (MSP, pharmacies...).

En 2022, nous avons réalisé 57 campagnes de sensibilisation et de dépistage du diabète de type 2 avec nos partenaires, avons sensibilisé 3047 personnes sur des stands ou via nos bornes connectées, et dépisté 598 personnes, dont la moitié au moins présente un risque de développer un diabète dans les années à venir si rien n'est fait.

Fin 2022, c'est 174 personnes qui bénéficient d'une prise en charge partagée sur un parcours de santé « Responsabilité populationnelle ». Et pour nous aider dans la coordination de ces parcours, nous avons participé au développement de l'outil de e-Parcours « PARCEO », avec le GRADeS.

Au niveau national, grâce aux résultats obtenus sur les cinq territoires pionniers, la Fédération Française Hospitalière a donné le top départ pour l'extension du modèle à une vingtaine de GHT : GHT Sud Lorraine, 7 GHT en Bretagne soit la région complète, la Mayenne...

9. Directions territoriales

9.1. Direction des achats et de la logistique

La direction des achats et de la logistique (DAL) est une direction territoriale en charge de la politique d'achat, de l'approvisionnement et des services logistiques de l'ensemble des établissements des Hôpitaux Champagne Sud (HCS).

En sus des champs classiques des achats et de la logistique (cellule des marchés, achats généraux, blanchisserie, cuisine, magasin), la DAL regroupe, en son sein, le service de vagemestre, le service intérieur, l'imprimerie et la chambre mortuaire.

En terme de structure, le directeur en charge des achats et de la logistique est secondé par 3 responsables GHT (achat, logistique, cellule des marchés) et des responsables dans chacun des établissements des HCS. Au total, la direction regroupe environ 230 ETP (135 sur le Centre Hospitalier de Troyes et la plateforme, 40 au Groupement Hospitalier Aube Marne, 32 à l'Établissement Public de Santé Mentale de l'Aube, 15 au Centre Hospitalier de Bar-sur-Seine et 8 au Centre Hospitalier de Bar-sur-Aube).

En 2022, la DAL a créé ou supervisé 1 687 marchés publics dans le cadre des procédures régies par le Code de la commande publique.

La DAL s'appuie sur une plateforme logistique inter-hospitalière accueillant une blanchisserie, une unité centrale de production alimentaire (UCPA) et un magasin central. Cette dernière approvisionne l'ensemble des établissements des HCS et est administrée sous la forme d'un groupement d'intérêt public. Sa construction, en 2009, et son exploitation ont fait l'objet d'un bail emphytéotique administratif entre le CH de Troyes et la société Troyes Logipole Services (TLS). Ayant un coût annuel d'exploitation de 1,2 million d'euros, ce bail court jusqu'en 2034.

En 2022, les différents services de la plateforme logistique ont :

- Délivré 1 145 846 de repas dont :
 - 688 619 repas pour le CHT
 - 252 499 repas pour l'EPSMA
 - 200 799 repas pour le GHAM ;
- Lavé 6,2 tonnes de linge par jour ;
- Géré 2 millions d'euros de produits en stock (entrée-sortie).

9.2. Direction des affaires médicales et de l'offre de soins

La direction des affaires médicales et de l'offre de soins est une direction territoriale en charge de la politique de gestion des professionnels médicaux et des activités médicales de l'ensemble des établissements des Hôpitaux Champagne Sud. Cette direction travaille en collaboration permanente avec les présidents de CME.

La direction des affaires médicales et de l'offre de soins travaille en collaboration avec les directeurs délégués de chacun des sites composant les Hôpitaux Champagne Sud, afin d'assurer la prise en compte des spécificités et la complémentarité de l'offre. La direction des affaires médicales et de l'offre de soins assure soit en propre la gestion pour le site, ou apporte son appui au directeur délégué.

En termes de structure, le directeur des affaires médicales et de l'offre de soins est secondé par 2 attachés d'administration, 1 adjoint des cadres dont l'un posté au sein du Centre Hospitalier de Troyes, l'autre au sein du GHAM. Pour les sites de l'EPMSA, BSS et BSA, la gestion est assurée par le directeur délégué, secondé par des responsables des ressources humaines.

L'année 2022 a connu notamment toutes les restructurations statutaires réglementaires, le changement du statut de praticien contractuel, la mise en place du statut unique des praticiens hospitaliers, la mise en application du statut de praticien associé et l'accompagnement des docteurs juniors. Ces changements statutaires ont nécessité de revoir les modes de gestion. En effet, la partie du Code de la santé publique a été entièrement révisée afin d'adapter les statuts de médecin hospitalier public.

Par ailleurs, l'année 2022 est également marquée par la réaffirmation d'un exercice territorial.

À l'échelle du GHT, les équipes partagées, le déploiement des consultations avancées, la télé expertise, la télé interprétation ont été renforcés et s'inscrivent pleinement dans les projets médicaux. Cela concerne aussi bien les établissements que les établissements partenaires du GHT, notamment l'hôpital privé de l'Aube et le COS Pasteur.

À l'échelle du territoire, les collaborations se réaffirment avec les centres de référence, établissements parisiens et rémois, notamment le CHRU de Reims et l'Institut Jean-Godinot, cela dans le cadre des filières établies dans les conventionnements et projets médicaux. Les activités concernent d'une part les consultations ou mises en place de RCP sur sites du GHT, d'autre part l'accueil de praticiens du GHT dans le cadre de formation ou de spécialisation.

Enfin, la direction des affaires médicales et de l'offre de soins, en collaboration avec les présidents de CME et les directeurs délégués, a souhaité s'impliquer dans la rédaction du PMSP. Plus particulièrement concernant le volet social, afin d'y intégrer pleinement le versant professionnels médicaux. Cela se transcrit par le déploiement d'un plan d'attractivité et de fidélisation.

Les coopérations

Les Hôpitaux Champagne Sud développent de nombreuses coopérations, tant au niveau local que national, en proposant aux différents établissements un appui méthodologique et stratégique sur les projets de partenariat ou de collaboration.

Afin de renforcer l'offre de soins territoriale et de construire de nouveaux partenariats avec différents acteurs (établissements de santé, établissements médico-sociaux, acteurs privés), environ cinquante conventions ont été signées en 2022, notamment les conventions d'unité mobile de soins palliatifs avec les établissements médico-sociaux du département, partenariat entre le CeGIDD de Troyes et différentes structures (UTT, associations, Mission Locale), les conventions de coopération entre l'Éducation Nationale, le CHT et l'EPSMA ou le CNPE de Nogent-sur-Seine.

Dans le cadre de la réforme des autorisations d'activités de soins et d'équipements matériel lourd, les Hôpitaux Champagne Sud assurent le suivi de l'évolution des textes et de l'impact de la réforme sur les activités de soins. Ils pilotent le suivi de ces autorisations en coordonnant l'ensemble des acteurs impliqués dans l'élaboration des futurs dossiers. Par ailleurs, un accompagnement est proposé sur les différents dossiers, notamment d'habilitation et de

labélisation, dont le renouvellement est périodique, afin d'obtenir ou de pérenniser certains financements. Le suivi des CPOM, des bilans annuels des programmes ETP ou de différents crédits MIG est également proposé.

En 2022, ont été accompagnés : le dossier de renouvellement d'autorisation de prélèvements d'organes, le dossier d'habilitation du CeGIDD de Troyes, le dossier de remplacement du scanner 2 et l'appel à projet Télésurveillance des maladies chroniques.

Au vu de la montée en charge d'activité et des bénéfices apportés aux Hôpitaux Champagne Sud, une direction territoriale des affaires juridiques et des coopérations a été créée en janvier 2023.

Autorisations et projets avec accompagnement dans la rédaction et collecte des données

- Dossier habilitation : CeGIDD
- Dossier d'Autorisation de prélèvement d'organes
- Autorisation spécifique : dossier d'autorisation pour la PUI du CHT avec la fermeture de la PUI de Bar-sur-Seine
- Dossier de Labellisation : Centre de traitement de la douleur
- Dossier de remplacement du Scanner 2
- Déclaration d'un protocole de coopération entre professionnels de santé et plusieurs protocoles en cours de préparation
- Plusieurs appels à projet, mise en place et suivi : IVG instrumentales par les sage-femmes, Télésurveillance des maladies chroniques
- Bilans annuels et suivi des 8 programmes d'Éducation thérapeutique de patient et des enquêtes annuelles des centres CLAT et CEGIDD
- Suivi des CPOM 2018-2023
- Bilan annuel de l'Équipe mobile de gériatrie
- Bilan annuel Court séjour en gériatrie

Accompagnement dans la rédaction, collecte des données et suivi

- Évaluation SAMU avec l'ARS
- Audit LABORATOIRE avec le prestataire externe

Conventions avec d'autres établissements de santé, médico-sociaux ou prestataires externes

- Accords cadre de filières de soins
- Conventionnement avec l'hôpital privé de l'Aube
- CHUR/Jean-Godinot
- COS Pasteur
- Télémédecine
- Préparation convention cadre avec l'ARPDD
- Mise à disposition du personnel médical

Conventions (prestations d'interventions ou partenariat)

- Unité mobile de soins palliatifs
- Différentes conventions de partenariat avec le CEGIDD
- Éducation Nationale
- CNPE Nogent-sur-Seine
- Département Aube
- Ville de Troyes
- Associations culturelles intervenant en pédiatrie ou en soins palliatifs
- En lien avec la responsabilité populationnelle

9.3. Direction de la communication et des relations publiques

La direction de la communication et des relations publiques (DCRP) accompagne les établissements des Hôpitaux Champagne Sud (HCS) dans l'élaboration et la mise en œuvre de leur stratégie de communication et de relations publiques. Pour chacun des sites hospitaliers, la DCRP accompagne les services et les équipes dans leurs actions de communication et s'assure du relai de ces dernières, tant en interne qu'en externe. À l'échelle territoriale, la DCRP élabore et met en œuvre la stratégie globale de communication des HCS en renforçant quotidiennement la visibilité et l'attractivité de la direction commune, ainsi que la lisibilité de l'offre de soins. Identifiée comme point d'entrée et en lien permanent avec l'extérieur, la DCRP anime, fédère et développe le réseau de partenaires et associations.

Passée de 5 ETP en 2022 à 4 ETP début 2023, l'équipe, basée sur le site de l'hôpital Simone-Veil, est constituée :

- d'un directeur communication qui coordonne la stratégie, assure les relations publiques et presse des HCS, et manage le planning de production de l'équipe ;
- d'un responsable communication en charge de la création des contenus ;
- de deux chargés de communication polyvalents, dont un profil spécialisé en digital et un profil spécialisé en graphisme.

En orientant de plus en plus sa stratégie vers le digital, la direction accompagne les établissements et les équipes à faire évoluer leurs pratiques, et prépare ainsi la mise en place d'un outil territorial de communication interne, prévue pour 2024.

Appui stratégique et opérationnel de l'équipe de direction des HCS, la DCRP est mobilisée tant sur des projets transversaux et structurants, que sur la communication de crise.

Les chiffres-clés 2022

- 12 comptes sur les réseaux sociaux, alimentés quotidiennement avec des contenus créatifs, soit entre 20 et 30 publications par mois ;
- 10 comptes Google My Business (avis Google) gérés, soit entre 10 et 20 réponses apportées aux avis ;
- 8 sites Internet gérés, soit entre 10 et 50 demandes de mise à jour par mois et entre 150 et 200 interventions par mois ;
- Entre 3 et 5 communications envoyées à la presse par mois : invitations, communiqués ou dossiers de presse ;
- Entre 5 et 20 demandes presse par mois, impliquant l'organisation d'1 à 5 interviews par mois ;

- Entre 5 et 15 événements par mois, coordonnés ou organisés ;
- Entre 5 et 15 communications internes par mois, diffusées par mailing ou via les portails internes MYHRA ;
- 1 revue trimestrielle (22 articles/numéro en moyenne) « Hospibulle », éditée à 3000 exemplaires, dont le format est en cours de refonte pour être 100% digitalisé ;
- Entre 50 et 100 demandes et besoins variés en interne par mois.

9.4. Direction de l'information numérique

L'année 2022 constitue une étape charnière pour la Direction de l'Information Numérique (DIN). Elle marque la fin du précédent schéma directeur des systèmes d'informations (2020-2022), qui portait principalement sur du désendettement technique et fonctionnel, la structuration et l'organisation d'une DIN à dimension territoriale, ainsi qu'une profonde mise à jour de la politique et des pratiques de sécurité des systèmes d'information.

C'est donc l'occasion d'en dresser un premier bilan et de concevoir un nouveau programme de transformation du système d'information pour les trois années à venir, en veillant à observer les principes directeurs suivants :

- Mettre en place une instance de gouvernance du portefeuille projets ;
- Atteindre les objectifs fixés dans le cadre du Ségur des Usages Numériques en Établissements de Santé (SUN-ES) ;
- Accompagner les projets de transformations (PUI, Laboratoires, PIMM, Maternité, Réanimation, SAMU, organisations territoriales) ;
- Accompagner la transition vers les usages en mobilité et poursuivre le développement du parcours patient « phygital » ;
- Ancrer l'usage de « Parceo » (<https://store.pulsy.fr/services/parceo>) au cœur des pratiques de soin du territoire ;
- Finaliser la consolidation des applicatifs sur les infrastructures des datacenters troyens ;
- Mettre en place une gouvernance applicative (données socles, Master data/spécificités métiers). Libérer les données des silos établissements ;
- Mettre en place une gouvernance partagée du portefeuille de projets ;
- Maîtriser les coûts de possession du SIH ;
- Répondre aux exigences Opérateur de Services essentiels.

2022 aura pour autant apporté de profondes améliorations des outils mis à disposition des professionnels de santé et des services rendus aux patients, parmi lesquelles :

- Le GHAM et le CHT disposent désormais d'un Dossier Patient Informatisé connecté au DMP des patients (transmission des documents de sortie) ;
- La mise en service de nos deux premières bornes d'admission au CHT, qui permettent aux patients qui le souhaitent de réaliser leur admission en toute autonomie dans un délai moyen d'environ 1 min 30. Au cours du second semestre 2022, plus de 7 500 admissions ont été réalisées par les bornes « ikiosques » ;
- Le déploiement de la reconnaissance vocale, qui permet de réduire considérablement le délai de mise à disposition des documents de sortie aux patients ;
- Le centre de régulation 15 est désormais doté de la plateforme de gestion de la téléphonie nationale, hautement résiliente, et adossée à une solution permettant de reporter, en temps réel, les images filmées par la caméra du téléphone mobile de

l'appelant. Nos régulateurs avaient des oreilles, ils ont désormais des yeux sur les lieux ;

- Un nouvel outil de gestion de la qualité du laboratoire de biologie et d'anatomopathologie, KALILAB ;
- Une solution de gestion du temps de travail médical à l'EPSMA ;
- Un nouveau Dossier Résident Informatisé au sein du domaine de Nazareth, solution qui doit, à terme, équiper l'ensemble des EHPAD du GHT ;
- La gestion financière de la plateforme logistique a été migrée sur la plateforme ELAP finance ;
- Une solution de téléexpertise a été testée sur le périmètre de la dermatologie.

Enfin, sur le volet technique et sécuritaire, l'archivage des dossiers d'imagerie a été externalisé au sein du cloud certifié HDS (Hébergeur de Données de Santé) de PULSY, et une nouvelle solution de sauvegarde permettant de réduire (/3) les temps de restauration des données a été déployée.

9.5. Direction de l'innovation

La direction de l'innovation a été créée en janvier 2020 au sein des Hôpitaux Champagne Sud (HCS). Après une période de crise sanitaire sans précédent, la dynamique de projets innovants a pu prendre son essor en 2022.

Les projets engagés en 2022 ont porté, notamment, sur la lutte contre le renoncement aux soins et à la prescription, le renforcement des actions en matière de qualité de vie au travail (QVT) afin de permettre aux professionnels de se recentrer sur leur cœur de métier, le développement durable.

Trois actions exemplaires :

- Mise en place au GHAM et au CH de Bar-sur-Seine de la télé-expertise pour la réalisation et l'interprétation des électro-encéphalogrammes en lien avec le service de neurologie du CH de Troyes et une entreprise auboise (Biosérénity) après la réalisation d'une évaluation médico-économique ayant démontrée le service rendu à la population tout en réduisant les coûts, notamment de transport des patients ;
- Démarrage d'une expérimentation de géolocalisation des biens au CH de Bar-sur-Seine et au CH de Troyes (Ehpad domaine de Nazareth) après obtention d'un financement par des fonds FEDER ;
- Démarrage d'un projet de banalisation des DASRI au CHT après obtention d'un financement par des fonds FEDER.

Les HCS sont co-porteurs de l'Institut Santé Technologique de Troyes (ISTT), qui a pour vocation d'agir sur l'autonomie et le bien vieillir, la prévention et la promotion de la santé, les parcours patients, l'organisation et la logistique des établissements, la sécurité et la gestion des risques sanitaires. Dans ce cadre, deux ateliers (l'un sur l'organisation hospitalière, l'autre sur la géolocalisation des personnes) ont été co-animés en lien avec l'Université de Technologie de Troyes, la direction de l'innovation et le pôle Santé publique des HCS.

9.6. Direction du patrimoine et du biomédical

La direction du patrimoine et du biomédical est une direction territoriale en charge de la stratégie immobilière, de la sécurité des personnes et du matériel de soins des établissements des Hôpitaux Champagne Sud.

La partie patrimoine constitue une cellule technique garantissant la disponibilité, la fiabilité et la stabilité des bâtiments avec tous ses éléments annexes (énergies, traitement de l'air, maintenance...). La sécurité incendie et la sûreté permettent d'assurer la sécurité des biens et des personnes. Le biomédical assure le renouvellement et la maintenance des équipements de haute technologie destinés aux actes interventionnels.

Cette direction est structurée de la même façon sur l'ensemble des sites :

- Des responsables ;
- Des équipes composées de professionnels, experts dans un domaine ou polyvalents.

Un directeur du service unique en charge d'élaborer la stratégie de la direction, en lien avec le directeur des HCS, la communauté médicale et le besoin de la population. Au total, la direction regroupe 116 ETP (50 sur le Centre Hospitalier de Troyes et la plateforme, 36 au Groupement Hospitalier Aube Marne, 18 à l'Établissement Public de Santé Mentale de l'Aube, 8 au Centre Hospitalier de Bar-sur-Seine et 4 au Centre Hospitalier de Bar-sur-Aube).

La superficie immobilière des HCS en 2022 est de 247 000 m², répartie sur 62 bâtiments et 23 sites :

- 130 000 m², 23 bâtiments et 4 sites pour le CHT ;
- 47 820 m², 32 bâtiments et 12 sites pour l'EPSMA ;
- 43 200 m², 5 bâtiments et 5 sites pour le GHAM ;
- 14 000 m², 1 bâtiment et 1 site pour BSS ;
- 12 000 m², 1 bâtiment et 1 site pour BSA.

En 2022, les différents sites ont réalisé 21 768 interventions dont :

- 9 589 pour le CHT ;
- 1 950 pour l'EPSMA ;
- 5 000 pour le GHAM ;
- 2 600 pour BSS ;
- 2 629 pour BSA.

10. IFSI-IFAS de Troyes à vocation territoriale

10.1. L'IFSI-IFAS en chiffres et la rentrée 2022

Bilan de l'année scolaire 2021-2022

DE Aide-Soignant – Promotion 2022	
Diplômés	72 87% de réussite
Promotion (nombre d'EAS présentés au jury)	83
Taux de satisfaction de la formation sur les 50% de retours obtenus (42 apprenants)	97%
Taux d'interruption	8% 7 apprenants
Taux de recommandation de l'IFSI sur les 42 retours obtenus	97%
DE infirmier – Promotion 2022	
Diplômés	63 99% de réussite
Promotion (nombre d'ESI présentés au jury)	64
Taux de satisfaction de la formation sur les 25% de retours obtenus (25 étudiants)	67%
Taux d'interruption cursus complet (promotion 2019-2022)	29% 31 étudiants
Taux de recommandation de l'IFSI (sur les 25 retours obtenus)	81%

La rentrée IFSI-IFAS promotion 2022-2023

En 2022, nous avons maintenu le niveau des quotas proposée en 2020, à savoir 113 IDE et 110 AS, afin de répondre aux besoins en professionnels de santé du territoire.

Répartition des 404 apprenants :



L'équipe est composée de 32 ETP, budgétés pour 29,5 présents, répartis ainsi :

- Un poste de direction ;
- 1 CSS occupe la fonction de coordinatrice pédagogique pour la formation Infirmière ;
- 0,5 CSF occupe la fonction de coordinatrice pédagogique pour la formation Aide-Soignante à mi-temps ;
- 19,2 formateurs ;
- 1 coordinatrice des stages (poste créé par l'ARS pour une durée 3 ans à la rentrée de septembre 2020) ;
- 5,8 personnels administratifs et d'entretien, complétés par un contrat de remplacement ASH ;
- 1 documentaliste.

10.2. Les évènements marquants 2022-2023

- Le retour à la normale avec des cours en présentiel et la fin des mobilisations des étudiants infirmiers en renfort dans les structures ;
- La reprise des sessions de formation continue ;
- L'ouverture de l'antenne de formation des aides-soignants à Romilly-sur-Seine, autorisée pour 20 élèves, en septembre 2022 ;
- La suite de la réflexion menée en région Grand Est sur l'universitarisation et la poursuite de la revue des UE avec des sessions de travail régulières avec l'URCA et les 7 IFSI du Grand Est ;
- La poursuite de la formation ASH de 70 heures demandée par l'ARS (1 session en avril 2022) ;
- La poursuite des investissements pour l'amélioration de la qualité de l'accueil des apprenants et des formateurs ;
- La poursuite de l'accompagnement individualisé des apprenants, qui s'avère indispensable dans plusieurs domaines : acquisitions de compétences et de connaissances, accompagnement du projet et prévention des ruptures de formation, orientation vers les aides financières de la Région, orientation vers les services sociaux ou sanitaires, offre de vacations de psychologue en interne ;
- Le travail sur la formalisation du projet architectural et sur le projet d'institut, afin de répondre à l'augmentation des quotas et à la vétusté des locaux, ainsi que dans la perspective de renouvellement d'agrément fin 2023.

10.3. Implantation d'une antenne IFSI-IFAS à Romilly-sur-Seine et modernisation de l'IFSI-IFAS de Troyes

Implantation d'une antenne IFSI-IFAS à Romilly-sur-Seine

À la suite d'une réflexion menée avec la Communauté de Communes de Romilly-sur-Seine, l'Institut a ouvert 20 places, à la rentrée de septembre 2022, pour la formation aide-soignante. L'ouverture de cette nouvelle antenne romillonne a permis d'augmenter l'accueil à un quota de 110 élèves pour l'Institut troyen. L'antenne de Romilly-sur-Seine sera complétée, dès septembre 2023, par l'ouverture de 20 places en formation infirmière.

La stratégie du GHT Aube Sézannais s'inscrit plus que jamais dans la direction donnée par le plan de mobilisation nationale en faveur de l'attractivité des métiers du Grand Âge (2020-2024), établi en 2019, et dans le plan Investir pour l'Hôpital, qui préconisent de réinvestir dans l'hôpital en lui donnant des moyens nouveaux et de la visibilité.

Extension et modernisation de l'IFSI-IFAS

En 2020, dans le cadre du plan Investir pour l'Hôpital, une réflexion a été menée sur la capacité de l'IFSI-IFAS, notamment le site troyen, à accueillir avec qualité les apprenants dans des conditions optimales, en termes d'encadrement pédagogique, de locaux et de matériel.

La taille des promotions ne cesse d'évoluer à la suite des demandes de la Région Grand Est et de l'ARS Grand Est, et la poursuite de cette augmentation, nécessaire sur le territoire, sera possible dans de nouveaux locaux, notamment avec un amphithéâtre de 250 places et des salles adaptées aux enseignements et aux travaux dirigés.

Les enjeux d'un nouveau projet architectural pour le site troyen de l'IFSI-IFAS :

- Rendre l'IFSI visible, attractif et innovant ;
- Répondre à l'évolution des besoins de professionnels de santé paramédicaux en adaptant le nombre d'apprenants, de formateurs et d'administratifs accueillis ;
- Renforcer la politique de stage avec le maintien de la fonction de coordination de stage ;
- Développer les méthodes innovantes de formation, et en particulier l'apprentissage par la simulation et les compétences en raisonnement clinique ;
- Rendre visible et développer l'offre de formation continue ;
- Rendre visible l'offre du Centre de documentation pour tous les professionnels de santé du territoire ;
- Faciliter le partenariat en organisant des rencontres professionnelles et envisager la mutualisation des équipements.

L'IFSI-IFAS de Troyes s'inscrit dans un ensemble depuis la parution du référentiel de formation infirmière de 2009 et l'introduction de l'universitarisation des études, en étant à la fois :

- L'un des leviers d'action de l'ARS Grand Est et de la Région Grand Est, qui assurent le pilotage de la politique de santé publique en région et régulent l'offre de formation pour mieux répondre aux besoins ;
- Une entité du CH de Troyes, partie prenante du plan d'attractivité et du projet social ;
- Un partenaire de l'université, rattaché plus précisément à l'université de médecine de l'Université Régionale de Champagne-Ardenne.